



(12) DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(21) Numéro de dépôt: 81401536.8

(51) Int. Cl.<sup>3</sup>: H 01 T 20/02  
H 05 F 3/04

(22) Date de dépôt: 02.10.81

(30) Priorité: 14.10.80 FR 8021977

(71) Demandeur: Office National d'Etudes et de Recherches  
Aerospatiales (O.N.E.R.A.)  
29 Avenue de la Division Leclerc  
F-92320 Chatillon sous Bagneux(FR)

(43) Date de publication de la demande:  
05.05.82 Bulletin 82/18

(72) Inventeur: Larigaldie, Serge  
17 bis, rue Marc Sangnier  
F-92290 Chatenay Malabry(FR)

(88) Date de publication différée du rapport de  
recherche: 08.06.83

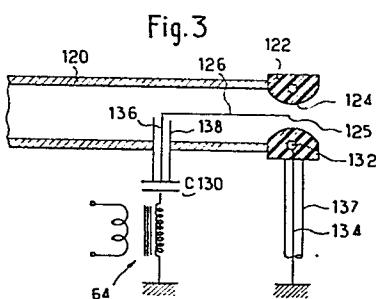
(74) Mandataire: Netter, André et al,  
Cabinet NETTER 40, rue Vignon  
F-75009 Paris(FR)

(84) Etats contractants désignés:  
CH DE GB LI NL SE

(54) Procédé et dispositifs pour transférer des charges électriques de signes différents dans une zone d'espace et application  
aux éliminateurs d'électricité statique.

(57) Dans une tuyère supersonique (122), on détend un courant d'air comprimé chargé d'humidité pour produire un aérosol de microparticules de glace. Une décharge corona est entretenue au col (124) de la tuyère (122) par une électrode effilée (126), des moyens d'alimentation (64) sous une haute tension alternative étant prévus entre l'électrode (126) et le corps de la tuyère (122). Les ions alternativement positifs et négatifs produits par la décharge sont piégés par les microparticules de glace et éjectés par une buse à l'avant de la tuyère (122) hors de l'enceinte en direction d'une zone d'espace dont on veut éléver la concentration en charges de signes différents. De préférence, les moyens d'alimentation électrique comprennent un condensateur C (130) dans le circuit de l'électrode-aiguille (126) et un anneau de garde (132) conducteur est noyé dans le corps de la tuyère (122) derrière la surface isolante de celle-ci. On obtient ainsi des flux globalement équilibrés de particules positives et négatives à la sortie de la tuyère.

Application à l'élimination de charges statiques de corps électrisés.





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl. 3)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
Y	--- FR-A-2 191 819 (TOPLEY) *Revendications 1,3,5; page 3, lignes 18-21*	1,2	H 01 T 20/02 H 05 F 3/04
Y	--- FR-A-2 339 975 (BURLINGTON IND.) *Revendication 1*	1	
A	--- US-A-3 317 790 (MINNESOTA UNIVERSITY) *Colonne 2, ligne 29 - colonne 3, ligne 7*	1	
Y	--- FR-A-1 450 650 (STATITROL) *Pages 1,2*	4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl. 3)
	-----		H 01 T H 05 F A 61 N
Le présent rapport de recherche a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche LA HAYE	Date d'achèvement de la recherche 01-03-1983	Examinateur DAILLOUX C.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES	<p>T : théorie ou principe à la base de l'invention  E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date  D : cité dans la demande  L : cité pour d'autres raisons  &amp; : membre de la même famille, document correspondant</p>		
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			